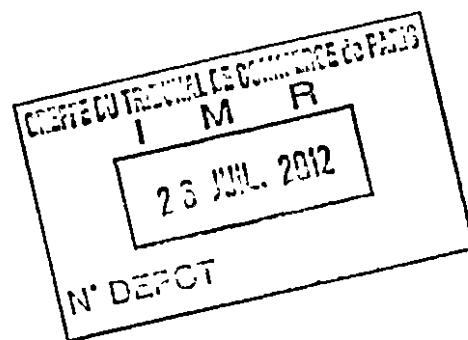




1207011704

DATE DEPOT :	2012-07-26
NUMERO DE DEPOT :	2012R070029
N° GESTION :	1994B11435
N° SIREN :	398139907
DENOMINATION :	A.B.R.I.
ADRESSE :	5 rue des Suisses 75014 Paris
DATE D'ACTE :	2012/06/18
TYPE D'ACTE :	RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES
NATURE D'ACTE :	

Greff



A A (ASSISTANCE AFFAIRES)

SARL au capital de 10 000 Euros
27 - 33 avenue des Champs Elysées et 26 rue de Marignan
75008 PARIS

R.C.S. : PARIS B 398 139 907

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ POUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIÉTÉ A A (ASSISTANCE AFFAIRES) SARL
EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

BENOIT LAHAYE AUDIT & ASSOCIÉS (BL2A)
Société de commissaires aux comptes
24 rue Spontini 75116 PARIS

A A (ASSISTANCE AFFAIRES)

SARL au capital de 10 000 Euros
27 - 33 avenue des Champs Elysées et 26 rue de Marignan
75008 PARIS

R.C.S. : PARIS B 398 139 907

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ A A (ASSISTANCE AFFAIRES) SARL EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés, et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la Société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre le 31 mai 2012, date de la dernière situation comptable établie, et la date de notre rapport.

1. SITUATION DE LA SOCIÉTÉ A A (ASSISTANCE AFFAIRES) SARL :

La synthèse de notre analyse sur la situation de votre Société est la suivante :

- les comptes annuels au 31 décembre 2011 établis par votre Gérant, font apparaître un total des capitaux propres de 18.835 Euros, dont un résultat bénéficiaire de 6.233 Euros. Ces comptes n'ont pas encore été approuvés à la date de ce rapport.
 - une situation provisoire établie au 31 mai 2012 par votre Gérant, fait apparaître un total des capitaux propres de 19.111 Euros, dont un bénéfice d'exploitation intercalaire de 276 Euros. Ce total est supérieur au capital social de votre Société qui s'élève à 10.000 Euros,
 - les Statuts prévoient que les actions de votre Société sont obligatoirement nominatives.
- vosre Société ne fait pas appel publiquement à l'épargne.



2. APPRÉCIATION DE LA VALEUR DES BIENS COMPOSANT L'ACTIF SOCIAL ET DES AVANTAGES PARTICULIERS :

Nous sommes en mesure d'apprécier comme ci-après la valeur des biens composant l'actif social au 31 mai 2012, en Euros :

Immobilisations incorporelles..	46 Euros
Immobilisations corporelles.....	16 091 "
Immobilisations financières.....	4 118 "
Clients.....	2 491 "
Autres créances.....	217 "
Disponibilités.....	<u>1 057 "</u>
Total de l'actif.....	30 020 Euros

Nous n'avons pas relevé d'éléments, depuis le 31 mai 2012, qui seraient de nature à modifier ces valeurs de façon significative.

Enfin, nous avons pu constater que votre Société n'avait consenti aucun avantage particulier au profit d'associés ou de tiers.

CONCLUSION :

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social et que rien ne s'oppose à sa transformation en Société par Actions Simplifiée.

Fait à Paris, le 18 juin 2012.



BENOIT LAHAYE,
représentant la Société BLA,
Commissaire à la transformation.